

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

**Cadre réservé à l'administration**

Date de réception :

27/11/2012

Dossier complet le :

27/11/2012

N° d'enregistrement :

2012-1229

### 1. Intitulé du projet

ZAC de la fosse Nouméa à vocation d'habitation, d'une superficie d'environ 3 ha sur la commune de Rouvroy

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Rouvroy

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

HAJA jean, maire de la commune

RCS / SIRET

12116120712411900111

Forme juridique

Collectivité Territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33°	ZAC sur assiette de 30372 m <sup>2</sup> supérieure à 3 ha SHON de 11785 m <sup>2</sup> comprise entre 3000 et 40000 m <sup>2</sup>
6°d	Voirie de 670 m (330 m de voirie principale et 340 m de voirie secondaire) inférieure à 3 km

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Viabilisation d'un terrain d'environ 3 ha pour construction de 46 maisons individuelles avec création d'un réseau de voirie hiérarchisé et paysagé et d'un réseau d'assainissement séparatif permettant la gestion alternative des eaux pluviales.

#### 4.2 Objectifs du projet

*Le projet de requalification d'une friche minière en zone d'habitation contribuera d'une part au renouvellement de l'offre de logements et à la stabilisation de la population communale de Rouvroy et d'autre part à la redynamisation du centre-ville voisin.*

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

*La ZAC de la fosse Nouméa a été créée le 30 mars 2006 par délibération du Conseil municipal approuvant le dossier de création et tirant bilan de la concertation. Son périmètre annexé au PLU délimitait une surface d'environ 3,5 ha devant permettre la construction d'une quarantaine de maisons individuelles et d'un béguinage d'une quinzaine d'appartements pour personnes âgées. Le dossier de réalisation et le programme d'équipements publics de la ZAC ont été approuvés lors de la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2006.*

*Les travaux de voirie sont aujourd'hui achevés, une partie des lots vendus et plusieurs habitations construites.*

*Le coût de ces travaux a cependant largement dépassé les prévisions du dossier de réalisation du fait de la présence de vestiges miniers et de polluants dans le sol.*

*En conséquence, la commune souhaite à présent soustraire du périmètre initial la parcelle n°AE 750 d'une superficie de 4628 m<sup>2</sup>, située au Sud-Ouest de la ZAC et correspondant au projet de béguinage. Elle souhaite également redécouper certains lots pour permettre la construction de 7 habitations supplémentaires.*

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

*Le nouveau projet urbain s'inscrit dans un périmètre réduit à environ 3 ha, ne comprenant plus de béguinage mais une plus grande densité de maisons individuelles (46 au lieu de 40). La voirie de desserte déjà réalisée sera conservée : elle s'organise en un réseau hiérarchisé comprenant une artère principale reliant la rue de Nouméa à la place Blanchant ainsi que plusieurs voies secondaires, pour la plupart en impasse.*

*Les voies de circulation sont doublées par un réseau d'assainissement séparatif, les eaux pluviales étant gérées par un dispositif « alternatif » de noues et de bassins paysagers. Les équipements publics déjà réalisés comprennent en outre un merlon acoustique boisé en bordure de la RD 46.*

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Création et réalisation de ZAC en 2006,
- Déclaration pour infiltration des eaux pluviales d'un bassin versant compris entre 1 et 20 ha au titre des articles L.214-1 à 214-3 du code de l'environnement (rubrique 2.1.5.0.) en 2005.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

- Dossier de modification de ZAC,

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du terrain	30372 m2
Surface cessible	18400 m2
Nombre de lots	46
SHON	11787 m2
Longueur de la voirie principale	330 m
Longueur de la voirie secondaire	336 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Place Antoine  
Blanchant 62320  
Rouvroy

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 02°54'42"8"E Lat. 50°24'25'7"N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 02°54'46"SE Lat. 50°24'22"7N

Point d'arrivée : Long. 02°54'43"OE Lat. 50°24'28"1N

Communes traversées :

Rouvroy

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Création et réalisation de ZAC en 2005

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Le site est celui de l'ancien « carreau de la fosse 2 » dont les superstructures ont été arasées sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF à l'exception du bâtiment demeurant sur la parcelle AE 750 (parcelle devant être exclue du périmètre de la ZAC). Avant les travaux de réalisation de la ZAC, l'espace conservé dans le périmètre de la ZAC était partagé entre :

- un terrain en friche végétalisée d'environ 25 000 m<sup>2</sup>,
- l'enclos et le bâtiment désaffectés d'une ancienne casse de voitures sur environ 5 000 m<sup>2</sup>,

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- *SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin (approuvé le 11 février 2008), classant la commune de Rouvroy en « cœur urbain dense »,*
- *PLU de Rouvroy (révision approuvée le 6 mars 2012), classant le site du projet en « zone UBb », « zone urbaine mixte » correspondant aux « cités minières et à leurs extensions périphériques ». Le règlement y autorise une surface bâtie pouvant représenter jusqu'à 50 % de la superficie totale des parcelles et des constructions d'habitations de 2 étages hors combles.*

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Projet situé dans le périmètre de protection de l'Eglise St Louis et du Centre Marie Curie</i>
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- <i>fosse 2</i> - <i>établissements Baboro</i>
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Sols pollués nécessitant des précautions pour un usage d'habitation</i>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Bruit de la RD 46 traité par l'édification d'un merlon acoustique</i>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Voitures des résidents et chauffage des maisons</i>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Infiltration d'eaux pluviales peu polluées via les noues et bassins de tamponnement prévus dans les espaces publics et les puits d'infiltrations et citernes de tamponnement des espaces privés. Nappe de la craie située à une quinzaine de mètres de profondeur et protégée par les différents dispositifs de prétraitement : noues enherbées, regards siphoides et vannes en amont des bassins d'infiltration.</i>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

*Le projet a déjà fait l'objet d'une étude d'impact dans le cadre du dossier de création de la ZAC approuvé en septembre 2006 et du dossier de réalisation approuvé en février 2006. Depuis lors, les modifications du projet et de son contexte environnemental se résument à :*

- la transformation du site conformément au projet d'aménagement (réalisation de la voirie et construction de plusieurs habitations) ;*
- la modification du programme de constructions avec retrait du projet de béguinage (et réduction du périmètre en conséquence) et la construction de 7 maisons supplémentaires portant le nombre total de logements prévus à 47 ;*
- l'évolution des normes en matière d'urbanisation des sols pollués (en 2007) et ayant nécessité la prise en compte de contraintes supplémentaires concernant l'isolation des habitations et le remplacement d'une partie des terres contaminées.*

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<i>Etude d'impact de 2005</i>
<i>recherches de pollution par SOCOTEC et analyse des enjeux sanitaires</i>
<i>Travaux supplémentaires décidés postérieurement à la réalisation de l'étude d'impact</i>
<i>Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau (2005)</i>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

*Rouwen*

le,

*16 novembre 2012*

Signature

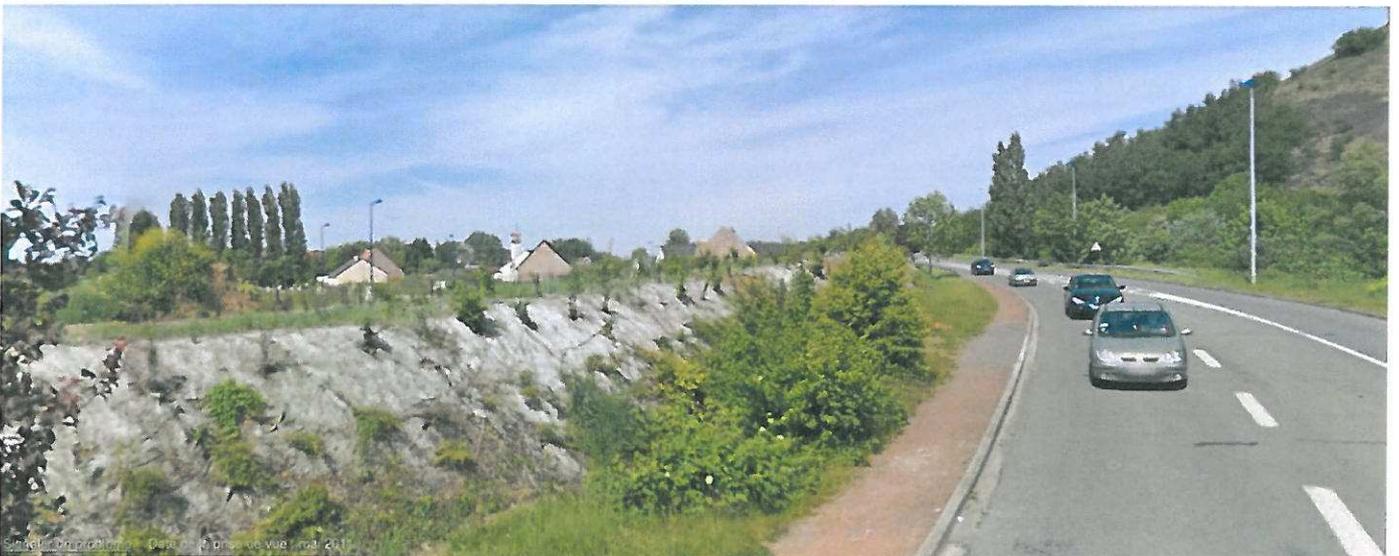




Annexe 3 PHOTOGRAPHIES DU SITE



Vue aérienne prise en août 2012 avec localisation des photographies



1- Vue depuis la RD 46 prise en mai 2011



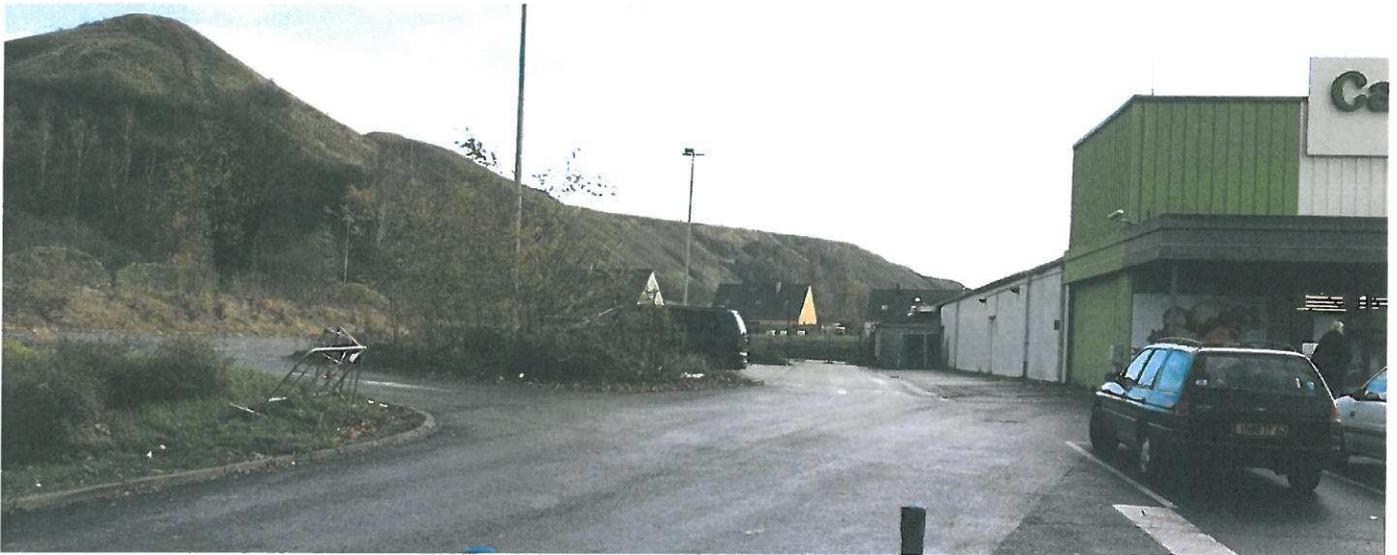
2- Vue depuis la rue du Général de Gaulle prise en juillet 2008



3- Vue proche depuis la rue du Général de Gaulle prise en juillet 2008



4- Vue de l'accès par le rue de Nouméa en novembre 2012



5- Vue depuis le parking du supermarché en novembre 2012



6- Vue des abords de la RD 46 en novembre 2012

Annexe 4 - Plan de projet

16

PRÉSENTATION DU PROJET

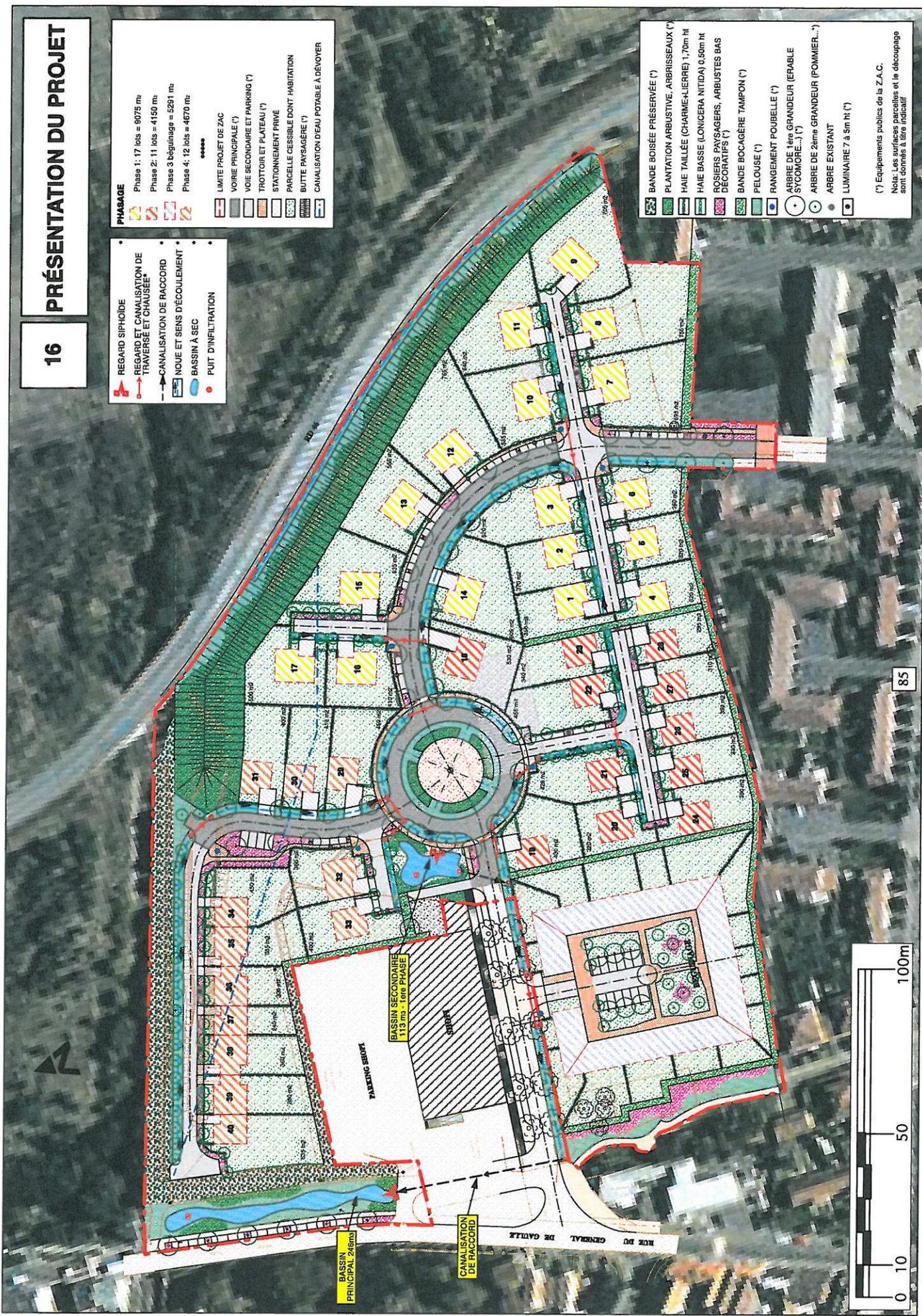
- REGARD SIPHOÏDE
- REGARD ET CANALISATION DE TRAVERSÉE ET CHAUSÉES
- CANALISATION DE RACCORD
- NOUVEAU SENS D'ÉCOULEMENT
- BASSIN À SEC
- PUIT D'INFILTRATION

- PHASAGE**
- Phase 1: 17 lots = 9075 m<sup>2</sup>
  - Phase 2: 11 lots = 4150 m<sup>2</sup>
  - Phase 3: 3 béguinage = 5291 m<sup>2</sup>
  - Phase 4: 12 lots = 4670 m<sup>2</sup>

- LIMITE PROJET DE ZAC
- VOIE PRINCIPALE (\*)
- VOIE SECONDAIRE ET PARKING (\*)
- TROTTOIR ET PLATEAU (\*)
- STATIONNEMENT PRIVÉ
- PARCELLE CESSIBLE DONT HABITATION
- BUTTE PAYSAGÈRE (\*)
- CANALISATION D'EAU POTABLE À DÉVOYER

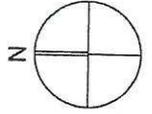
- BANDE BOISÉE PRÉSERVÉE (\*)
- PLANTATION ARBUSTIVE, ARBRISSEAUX (\*)
- HAIE TALLÉE (CHARME-LIERRE) 1,70m ht
- HAIE BASSE (LONICERA NITIDA) 0,50m ht
- ROSIERS PAYSAGERS, ARBUSTES BAS DÉCORATIFS (\*)
- BANDE BOCAGÈRE TAMPON (\*)
- PELOUSE (\*)
- RANGEMENT POUILLON (\*)
- ARBRE DE 1ère GRANDEUR (ERABLE SYCOMORE...\*) (\*)
- ARBRE DE 2ème GRANDEUR (POMMIER...\*)
- ARBRE EXISTANT
- LUMINAIRE 7 à 5m ht (\*)

(\*) Equipements publics de la Z.A.C.  
 Nota: Les surfaces parcelles et le découpage sont donnés à titre indicatif



En attente de plan de géomètre ou PAZ pour valider cette esquisse

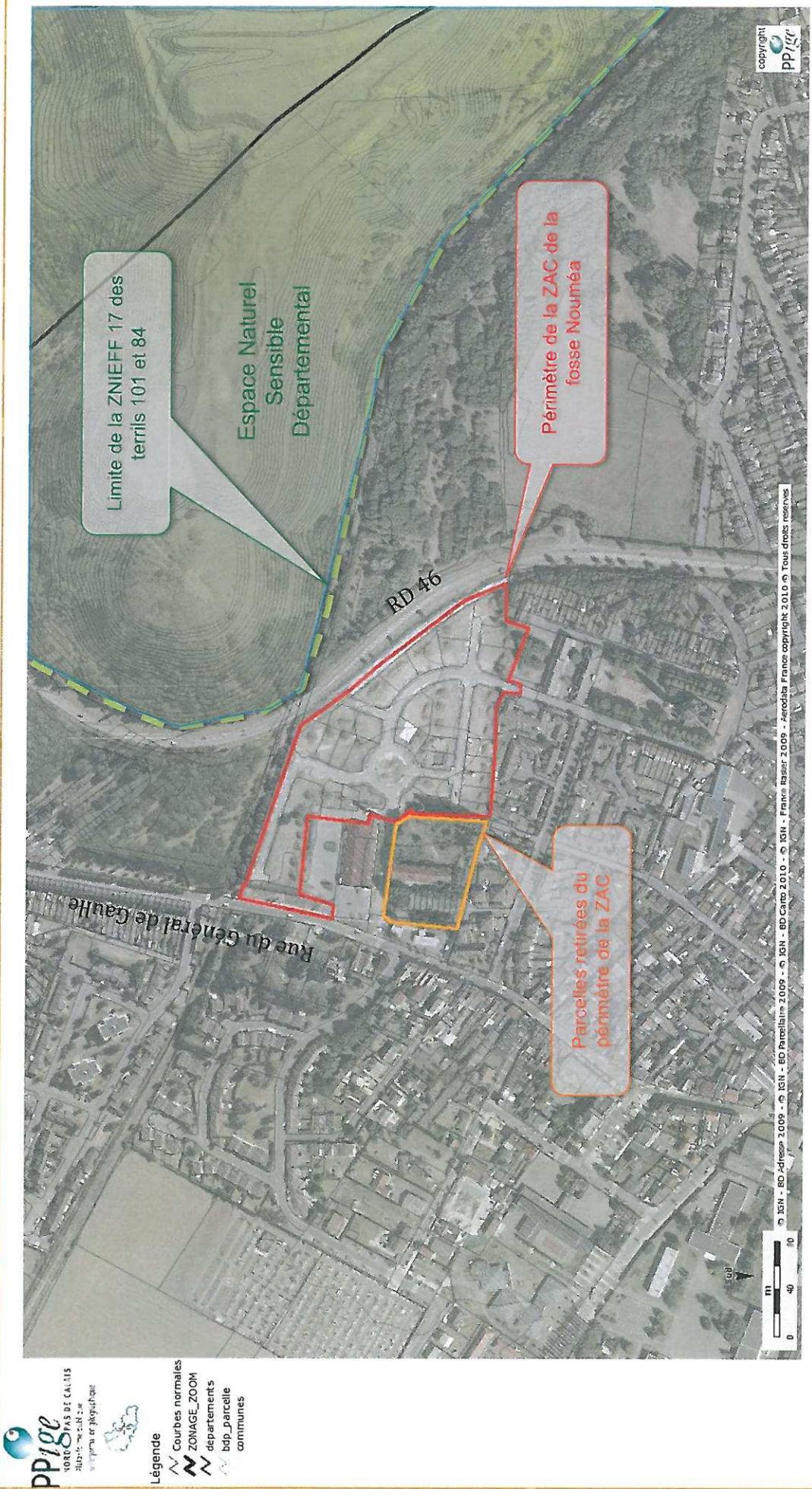
14 types IV PSLA: Shab 1 058 m<sup>2</sup> Shon 1 239 m<sup>2</sup>  
(Cpris les 0,95 et les 5 m<sup>2</sup> Hand)



Anexes

5 PLAN DES ABORDS

Plan des abords périmètre



**PPiGe**  
NORD-PAS DE CALAIS  
3105-01-01-01-01  
Service de planification  
et d'urbanisme

**Légende**

- Courbes normales
- ZONAGE\_ZOOM
- départements
- bdp\_parcelle
- communes

Les modifications qui sont apportées aux bases de données fournies dans le cadre de la PPiGE, restent sous la responsabilité de leur auteur -  
mercredi 27 juin 2012 - 14:44 - 1 / 3 000